



# Comité Départemental du Pas- de- Calais De Tennis de Table

Date : Dimanche 03 novembre 2024  
Horaires : l'épreuve débutera à 09h30. Une circulaire précisera les horaires de chaque série, dès la fin des inscriptions.  
Lieu : Salle du lycée de l'AA – route de Rome – 62500 SAINT OMER  
Juge-Arbitre : Patrice WARNAULT @ : [patrice.warnault@wanadoo.fr](mailto:patrice.warnault@wanadoo.fr)  
Responsable : Roselyne LAIGLE @ : [roselyne.laigle.cd62tt@gmail.com](mailto:roselyne.laigle.cd62tt@gmail.com)  
Inscription : Fiche n° 22, retour avant le **vendredi 18 octobre 2024** dernier délai.  
Coût inscription : 15 € par équipe engagée  
Club organisateur : SAINT OMER TENNIS DE TABLE

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Compétition par équipes, réservée aux Joueurs et Joueuses de 40 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours.

Elle est organisée en trois catégories par équipe de 2 Joueurs minimum ou 4 Joueurs maximum.

Les rencontres se déroulent en 5 parties selon la formule Corbillon A-X, B-Y, double, A-Y, B-X.

Les parties se disputent au meilleur des 5 manches. Arrêt de la rencontre dès qu'une équipe a remporté 3 parties.

Le règlement de la Coupe Nationale Vétérans est disponible dans les Règlements Sportifs 2024, et sur le site du CD62TT.

### QUALIFIÉS DÉPARTEMENTAUX :

Le quota des équipes qualifiées pour l'Échelon Régional sera connu ultérieurement.

L'Échelon Régional se déroulera le **dimanche 23 mars 2025 à SAINT-LAURENT-BLANGY (62223)**.

L'Échelon National se déroulera le **samedi 30 et dimanche 31 mai 2025 à VERN SUR SEICHE (35770)**.

Pour toute équipe inscrite et absente le jour de l'Épreuve Départementale se verra infligée d'une sanction financière de **40 €**.

Une buvette avec restauration rapide sera à la disposition des Joueuses et Joueurs.

Épreuve disputée le  
Dimanche 03 novembre 2024

Fiche N° 22

Date limite de retour le  
Vendredi 18 octobre 2024

**Passée la date limite de retour, aucune inscription ne sera acceptée.**



<https://cd62tt.blog>

